



Relevé de décisions de la réunion de la Commission inter-Corevih prison – 11 juin 2015 – Salle du Corevih IDF Est

Présents (10)

- **BOUSSARD Jean-Luc**, Médecin, Pilote de la commission, CH Melun
- **DIALLO Djiba Kane**, Coordinatrice du Corevih IDF Nord
- **GOUTTE Béatrice**, Médecin, US Maison d'arrêt Osny
- **KRIBECHE Tarek**, Chargé des actions milieu pénitentiaire, ASSAMEDE
- **LEPINAY Hélène**, Coordinatrice du Corevih IDF Ouest
- **LOUASSE Philippe**, Coordinateur du Corevih IDF Centre
- **MOUCAZAMBO Christine**, Coordinatrice du Corevih IDF Est
- **NGUYEN Rose**, Médecin, CH Sud Francilien
- **NOUIOUAT Ridha**, Responsable des programmes « milieu carcéral », Sidaction
- **PARIENTE Jessica**, Chargée de mission santé publique, Corevih IDF Est

Lors de la dernière réunion de la Commission prison, il avait été décidé de privilégier plusieurs axes de travail et de réflexion :

- Continuité des soins à la sortie : élaboration d'un annuaire des ressources médicales en matière de VIH et d'hépatite à remettre aux sortants de prison
- Relayer les actions de réduction des risques et préciser les programmes expérimentaux d'échanges de seringues

La Commission débute par un rappel concernant l'élaboration du Contrat d'objectifs et de moyens devant définir les actions à mener en inter-Corevih. La méthodologie du COM est rappelée, à savoir la catégorisation des actions en 5 étapes clés du parcours de soins : prévention, dépistage et accompagnement vers le système de soins, maintien dans le parcours de soins, prise en charge globale et prise en charge médico-sociale. La prise en charge des détenus est une thématique incluse dans l'étape « Maintien dans le parcours de soins », dont les actions sont pilotées par le Corevih IDF Centre. Il est également précisé qu'au regard du nombre important d'actions régionales, d'actions propres à son territoire, et des ressources disponibles, il apparaît difficile pour le Corevih IDF Est de s'engager sur le pilotage d'actions régionales relatives à la prise en charge des détenus.

Les membres de la Commission font état du besoin de disposer de la liste des structures et centres de santé susceptibles de prendre en charge les patients sortant de prison. Il est précisé qu'une telle liste a été élaborée par SIS, qu'elle vient d'être mise à jour et qu'elle est disponible sur le site internet de l'association, à l'adresse suivante : <https://www.sida-info-service.org/?-Annuaire,648->

Ce référencement liste associations, services hospitaliers, réseaux et centres de dépistage par département. Il n'est pas spécifique aux établissements pénitentiaires.

Les échanges lors de la réunion ont porté sur plusieurs pistes :

- Relayer l'annuaire ressources + les structures accueillant les personnes sortant de prison (pour rappel, à la Commission du 12 février, Christine Barbier de la DGS avait rapporté que dans le cadre du plan santé des personnes sous main de justice 2010-2014, 68 places d'ACT dédiées avaient été financées + 20 supplémentaires en 2014).
- Difficultés à préparer la sortie car, en maison d'arrêt par exemple, plus de la moitié des sortants le sont de manière inopinée.
- Avec l'arrivée probable des programmes expérimentaux d'échanges de seringues, étudier comment les associations et les CAARUD envisagent de sensibiliser les personnels des prisons sur la question.

Face aux nombreuses pistes de travail, il est demandé à la Commission de resserrer les axes de travail : les membres de la Commission choisissent donc de proposer un focus sur la sortie de prison. Précisément, il est fait état du besoin d'avoir un protocole d'accès au droit et de continuité des soins à la sortie de prison afin de répondre aux difficultés auxquelles cette population fait face. Ce travail implique une articulation avec les maisons des solidarités, SPIP¹, notamment. Il pourrait porter sur les populations de deux types d'établissements, à définir sur le territoire du Corevih IDF Est : maison d'arrêt et centre pour peines.

⇒ Un mail va être envoyé aux membres non présents à cette réunion afin de leur soumettre cette proposition.

Afin de ne pas générer de confusion avec les actions du COM inter-Corevih, cette action sera portée par le Corevih IDF Est dans le cadre d'une Commission interne mais élargie aux autres Corevih. Avant la prochaine Commission, le pilote de la Commission prendra attache auprès des personnels du CHSF, dont dépend la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, et qui appuieront ce travail.

La prochaine réunion de la Commission prison aura lieu le **jeudi 15 octobre 2015, de **15h à 17h**, salle du Corevih IDF Est**

¹ Service pénitentiaire insertion et probation